

Rapport de classement de réaction au feu **N° 15456D**

Possesseur du rapport de classement

POLYSTO bvba
Maesbossen 3
9160 Lokeren
BELGIQUE

Introduction

Ce rapport de classement définit le classement attribué au produit 'Compocrete' conformément aux procédures données dans la norme EN 13501-1+A1: 2009 : Classement au feu des produits et éléments de construction – Partie 1 : Classement à partir des données d'essais de réaction au feu.

Ce rapport de classement est constitué de 5 pages

1. DÉTAILS DU PRODUIT CLASSÉ

a) Nature et application d'utilisation finale

Le produit **Compocrete** est défini comme un 'béton polymère'.

Le classement est valable pour les applications d'utilisation finale suivantes:

'Utilisé comme finition de façade et plafond pour des applications intérieures et extérieures'.

b) Description

Valeurs nominales	
COMPOCRETE	
Type de produit	Le produit testé est un béton polymère composé de la résine de polyester (10-12%) et des charges minérales
Épaisseur (mm)	22
Densité (kg/m ³)	2300
Fabricant	Connu par le laboratoire

2. RAPPORTS D'ESSAI ET RÉSULTATS D'ESSAI EN APPUI DE CE CLASSEMENT

a) Rapports d'essai

Nom du laboratoire	Nom du commettant	N° de référence du rapport d'essai	Méthode d'essai
WFRGENT nv Gand - Belgique	Connu par le laboratoire	15456B	EN 13823 (Juillet 2010)
WFRGENT nv Gand - Belgique	Connu par le laboratoire	15456A	EN ISO 11925-2 (Novembre 2010)

b) Résultats d'essai

Méthode d'essai	Paramètre	Nombre d'essais	Résultats		Critères pour la classe B-s2,d0	
			Paramètres continus Moyenne	Paramètres conformité	Paramètres continus	Paramètres conformité
EN ISO 11925-2 (*) 30s d'application de la flamme :						
<u>Exposition au surface</u> - face avant	$F_s \leq 150\text{mm}$ Inflammation du papier filtre	6	(-) (-)	Oui Non	(-) (-)	Oui Non
<u>Exposition du côté</u> - au centre 1,5mm derrière la surface	$F_s \leq 150\text{mm}$ Inflammation du papier filtre	6	(-) (-)	Oui Non	(-) (-)	Oui Non
EN 13823	FIGRA _{0,2 MJ} (W/s) FIGRA _{0,4 MJ} (W/s) LFS _{-bord} THR _{600s} (MJ) SMOGRA (m ² /s ²) TSP _{600s} (m ²) Gouttelettes / particules enflammées f<10s f>10s	3	41 41 (-) 5,4 7 86 (-) (-)	(-) (-) Oui (-) (-) (-) Non Non	≤ 120 ≤ 120 (-) ≤ 7,5 ≤ 180 ≤ 200 (-) (-)	(-) (-) Oui (-) (-) (-) Non Non

(-) Non applicable

(*) Le matériau n'a pas fondu et ne s'est pas retiré de la flamme pilote.

3. CLASSEMENT ET DOMAINE D'APPLICATION DIRECTE

a) Référence et domaine d'application directe

Le présent classement a été effectué conformément à l'EN 13501-1+A1: 2009.

b) Classement

Le produit **Compocrete** en relation avec son comportement au feu, est classé:

Comportement au feu	Production de fumée	Gouttelettes enflammées
B	s2	d0

c) Domaine d'application

Le présent classement du produit tel qu'il est décrit au § 1b, est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes:

- Substrat: Euroclasse A2-s1, d0 ou mieux avec une épaisseur minimale de 9mm et une densité minimale de 652,5 kg/m³
- Sans vide
- Joints : Usage des joints verticaux

Le présent classement est également valable pour les paramètres de produits suivants:

- Épaisseur nominale: 22 mm
- Densité nominale: 2300 kg/m³

4. LIMITATIONS

Au moment de la publication de la norme EN 13501-1+A1 :2009, aucune décision n'a été prise concernant la durée de la validité d'un rapport de classement.

5. AVERTISSEMENT



Le présent rapport de classification ne représente ni une approbation ni une certification type du produit.

La déclaration suivante est incluse conformément à la Recommandation 001rev2 du Fire Sector Group :

La classification accordée au produit dans ce rapport, est appropriée pour une déclaration de conformité par le fabricant dans le contexte d'une attestation de conformité système 3 et un marquage CE sous la Directive des Produits de Construction.

Le fabricant a fait une déclaration qui est gardée dans le dossier. Celle-ci confirme que la réalisation du produit ne demande ni processus, ni procédures ni stades spécifiques qui ont comme but d'améliorer le comportement au feu et d'obtenir la classification atteinte (p.e. pas d'addition d'ignifugeants, limitation du taux de matière organique ou d'addition de charges). Par conséquent le fabricant a conclu qu'une attestation système 3 est appropriée.

Le laboratoire d'essai n'a par conséquent joué aucun rôle dans la procédure d'échantillonnage du produit pour l'essai, quoiqu'il dispose de références appropriées du contrôle de production du fabricant qui sont considérées pertinentes pour les éprouvettes testées et qui assurent leur traçabilité.

Rapport	Désignation	Signature (*)	Date
Préparé par	I. LAMMERTYN		06 JULI 2012
Vérifié par	ir. K. CATRY		06 JULI 2012
(*) Pour et au nom de «WFRGENT nv»			

EN 13501-1 B-C-D WG 3F*

Ce document est une traduction en français du rapport de classement N° 15456D, initialement délivré en néerlandais. Cette traduction du rapport de classement a été délivrée sous la responsabilité et le contrôle de WFRGENT nv. Cette traduction a été faite selon les « Interprétations de la norme européenne EN ISO/IEC 17025: 2005 » qui s'appliquent aux laboratoires d'essai au feu, comme définies dans l'agrément d'EGOLF EGA 08: 2012

En cas de doute, la version originale en néerlandais prévaut.

Le présent rapport ne peut être utilisé que littéralement et dans son intégralité à des fins publicitaires - Les textes qui font référence au présent rapport et qui seront utilisés à des fins publicitaires doivent recevoir notre approbation avant leur publication.